Russie/Belarus : vers un marché unifié de l’électricité

Description

Vladimir Poutine a signé le 29 juillet un décret appelant à la signature d’un traité portant création d’un marché unifié de l’électricité entre Russie et Bélarus. L’ordre du Président russe a été mis en ligne le 29 juillet sur le portail officiel des actes juridiques de la Fédération de Russie. Il y est précisé que le texte du traité pourra être modifié à la marge si le ministre russe de l’Énergie le juge nécessaire, en accord avec le ministre russe des Affaires étrangères.

La signature de ce traité visant à créer un marché commun de l’électricité est présentée comme « opportune » par le Président russe. Viktor Karankevitch, le ministre bélarusse de l’Énergie, avait annoncé début juin que Moscou et Minsk signeraient un tel accord avant la fin de l’année. Selon lui, dans un premier temps, un certain nombre d’entreprises agréées organiseront l’échange d’électricité. Puis, dans un deuxième temps, une intégration plus poussée des systèmes sera mise en œuvre, avec élargissement des entités participantes et mise en place d’un processus de gestion unifié.

Cette unification des systèmes est annoncée comme devant être synchronisée avec les travaux sur le marché commun de l’Union économique eurasienne.

Le 29 juillet également, le président en exercice Aliaksandr Loukachenka a déclaré après son entretien avec V. Poutine qu’à l’automne 2024, à l’occasion du 25ème anniversaire de l’État de l’Union, plusieurs réunions de haut niveau seraient organisées à Minsk et qu’un certain nombre de questions seraient d’ici là résolues. Il a également précisé qu’au cours de cet échange, le Président russe avait évoqué la question des fournitures russes de pétrole, évoquant une nouvelle formule de tarification, une redevance sur l’utilisation du pétrole et la mise en place d’un principe de paiement anticipé.

Sources : *Charter97, Pravo.gov.ru, RIA.ru, RBC.ru, sb.by.*

date créée
30/07/2024
Champs de Méta
Auteur-article : Céline Bayou